

Programme Balaton 2020



Baalaton est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-hongrois. Il est mis en œuvre en France par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et dans le pays partenaire par l'Office National pour la Recherche, le Développement et l'Innovation (NKFIH) en ce qui concerne les projets de sciences exactes et par le Ministère des Capacités Humaines (EMMI) en ce qui concerne les projets de sciences humaines et sociales.

Les appels à candidatures de ce programme sont lancés sur un rythme annuel.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
12 juin 2019

Types de projets concernés

L'objectif de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations et la participation de jeunes chercheurs et doctorants.

Tous les domaines scientifiques, y compris les sciences humaines et sociales, sont concernés par ce programme.

Seront considérés comme prioritaires les domaines scientifiques suivants :

Projets adhérant aux thématiques du programme Horizon 2020 ;

Projets déposés dans le cadre du projet européen de lasers ELI (extreme light infrastructure) ;

Projets dans le domaine des neurosciences ou de l'intelligence artificielle.

Conditions d'éligibilité des équipes

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs titulaires des laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche.

Les entreprises peuvent participer au projet, dès lors qu'elles sont associées à un partenaire académique.

Les projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce programme ne sont pas recevables pour une nouvelle candidature immédiatement après leur achèvement. Les nouvelles collaborations seront dans tous les cas prioritaires.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables du programme dans leur pays respectif sont déclarés recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer auprès de leur partenaire.

Critères d'évaluation des projets

Qualité scientifique du projet et des équipes ;

Participation active de jeunes chercheurs, en particulier doctorants ou post-doctorants
Intérêt de la coopération et complémentarité des équipes françaises et étrangères ;

Perspectives de structuration ou de valorisation du projet. Les projets en réseau avec une ouverture européenne notamment seront considérés comme prioritaires. Les chercheurs ont ainsi la possibilité de déposer une candidature dans le cadre d'un autre PHC, sur le même thème de recherche.

Comité de sélection des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique séparée par chacune des deux parties. Les instances des deux pays se réunissent ensuite pour confronter les évaluations et décider conjointement du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Pour la partie française, la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) du MESRI assure l'évaluation scientifique des dossiers.

Modalités de fonctionnement

La durée des projets est de deux années.

Le financement est accordé sur une base annuelle, pour deux années consécutives.

Il doit être impérativement consommé entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant.

Il porte uniquement sur la prise en charge de la mobilité entre les deux pays des chercheurs engagés dans le programme.

Des bourses de séjour de recherche en France pour les étudiants hongrois impliqués dans les projets peuvent être obtenues de façon complémentaire auprès de l'Ambassade de France à Budapest :
<https://www.hongrie.campusfrance.org/fr/bourses-de-chercheur-invite>

Le renouvellement des crédits pour une seconde année est subordonné à :

Une consommation optimale des financements accordés pour la 1^{ère} année ;

La soumission d'un rapport d'étape mentionnant les résultats scientifiques obtenus (1 page en format libre) ;

La rédaction d'un bilan financier des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile.

Le rapport d'étape et le bilan financier doivent être envoyés avant le 15 novembre de la 1^{ère} année à l'attaché de coopération scientifique de l'Ambassade de France en Hongrie (cf. contact pour le programme ci-dessous).

Dépenses éligibles

Les moyens accordés par la France couvrent exclusivement le paiement des indemnités de séjour et de voyage des chercheurs français :

Indemnités de séjour : 110 EUR/jour ;

Voyages : remboursement sur frais réels dans la limite de 450 EUR par aller-retour France/Hongrie.

Les partenaires hongrois prennent en charge les indemnités de séjours et voyages en France des chercheurs hongrois.

A titre indicatif, en 2018 le financement annuel accordé par projet aux participants français était de 2000 € en 1^{ère} et en 2^{ème} année.

Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le document joint, relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Suivi des projets

Un rapport final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets.

Les responsables français de projets doivent impérativement utiliser le modèle de rapport téléchargeable et l'attacher à leur dossier en ligne dans ce délai.

Ce rapport est également à envoyer à l'ambassade de France dans le même délai (cf. contact pour le programme ci-dessous).

Les publications rédigées dans le cadre de ce projet devront porter mention du soutien accordé par le MEAE et le MESRI.

Une visite annuelle à l'ambassade de France serait souhaitable car elle permettrait de présenter brièvement les travaux de l'équipe et ainsi d'en accroître la visibilité.

Modalités pratiques de soumission d'un projet

Avant toute demande d'information, nous vous invitons à consulter la page des questions les plus fréquemment posées

(rubrique « FAQ et contact »).

Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : **12 juin 2019** (toutes disciplines confondues) ;

Diffusion des résultats : **décembre 2019** ;

Début des projets : janvier 2020, après notification aux chercheurs français et contractualisation des partenaires hongrois avec leur tutelle.

Candidater

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis ;

Les dossiers peuvent être saisis en français ou en anglais.

Pour les partenaires français et pour toutes les disciplines, consulter les modalités de saisie en ligne des dossiers de candidature sur la page Campus France :

<https://www.campusfrance.org/fr/phc-candidater>

Pour les partenaires hongrois, pour les sciences exactes
: <http://nkfih.gov.hu/palyazatok/hazai-kfi-palyazatok/nkfia-palyazatok/palyazati-felhivasok/2018/magyar-francia-tet-felhivas/2018-2113-tet-fr>

Ou pour les sciences sociales : <http://tka.hu/hir/9505/felhivas-magyar-francia-tarsadalomtudomanyi-projektek-megvalositasara-hubert-curien-balaton-program>

Gérer ses mobilités

Pour chaque mobilité, le chef de projet français doit remplir une fiche d'engagement et adresser le dossier complet minimum 3 semaines avant le départ du chercheur, à l'adresse courriel figurant au verso de chaque fiche d'engagement.

Pour chaque mobilité de chercheurs le chef de projet français doit également communiquer une copie de la fiche d'engagement à l'Ambassade de France.

Contacts pour le programme

Pour le partenaire français

Sébastien Reymond

Attaché de coopération scientifique, technique et universitaire

Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Hongrie

Tél : (36-1) 489 4260

Mél : s.reymond@inst-france.hu

Pour la gestion de l'appel à propositions

Gestion PHC

28 rue de la Grange-aux-Belles

75010 PARIS

Mél : extranet@campusfrance.org

Pour le partenaire hongrois concernant les sciences exactes

Mme Divinyi Ágnes

Counsellor

National Research, Development and Innovation Office

Department of International Relations

Kéthly Anna tér 1, 1077 Budapest, HUNGARY

Tél : +36 1 896 37 54

Mél : agnes.divinyi@nkfih.gov.hu

Pour le partenaire hongrois, concernant les sciences humaines et sociales

Mme Bertáné Göntér Krisztina

Ministère des Capacités Humaines

Département des relations bilatérales

1054 Budapest, Akadémia utca 3

Tél : +36 1 795 41 92

Mél : krisztina.gonter@emmi.gov.hu

Articles recommandés